



La participation des femmes dans les conflits armés, les processus de paix et les périodes post conflits : mobilisations collectives, militantismes et mouvements contestataires

المفقودون المفقودون
DISPARUS DISPARUS
المفقودون المفقودون
DISPARUS DISPARUS
المفقودون المفقودون
DISPARUS DISPARUS
المفقودون المفقودون
DISPARUS DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

CONFÉRENCE
SAMEDI 23 JUILLET 2022- 9H-18H

La participation des femmes dans les conflits armés, les processus de paix et les périodes post conflit : mobilisations collectives, militantismes et mouvements contestataires

Le combat des femmes, que ce soit lors de guerres déclarées entre deux ou plusieurs États, lors de conflits armés, ou simplement dans la lutte pour faire valoir droits, est très peu reconnu sur la scène internationale et encore moins au niveau national. Cela a été le cas pour les femmes combattantes lors de la guerre d'Algérie, qui étaient aux premiers rangs lors de la lutte armée, et qui se sont vu demander de retourner à leurs fourneaux après l'indépendance. Ainsi, afin d'ouvrir un véritable

débat sur la question de l'implication des femmes dans les processus de paix, le CFDA a organisé une conférence avec plusieurs tables rondes, le samedi 23 juillet, simultanément à Alger et à Paris, intitulée « participation des femmes dans les conflits armés, les processus de paix et les périodes post conflits : mobilisations collectives, militantismes et mouvements contestataires ».

Cette conférence a réuni une dizaine d'intervenantes et une cinquantaine de personnes à Paris et une cinquantaine de participants à Alger.

Dans un premier temps, les conférenciers se sont interrogés sur la dichotomie entre la participation active des femmes dans les luttes armées, les mobilisations collectives et les mouvements contestataires et leur faible représentation dans les mécanismes de paix et les instances décisionnelles durant les périodes de post conflit.

Dans un second temps, la conférence a permis d'analyser les continuités et les transformations des luttes et des mobilisations collectives féminines au Maghreb durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle et jusqu'à nos jours. Aussi, plusieurs générations de

militantes ont pris la parole sur leurs expériences, permettant débats et échanges.

Suite à ce débat, le CFDA entend faire un suivi en organisant d'autres conférences sur la question, lors d'évènements clefs comme par exemple à l'occasion du 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes, ou à l'occasion du 25 novembre, Journée internationale sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes.

Journée Internationale des victimes de la disparition forcée : rassemblement à Alger devant le CNDH



Comme le veut la tradition de SOS Disparu, les familles de disparus se sont rassemblées devant le Conseil des droits de l'Homme, le 30 août 2022, pour commémorer la Journée internationale contre les disparitions forcées, proclamée par les Nations Unies.

Ce fut l'occasion de réaffirmer la détermination des familles de disparus dans leur lutte pour la Vérité et la Justice pour leurs proches disparu(e)s.

La Radio des Sans Voix a retransmis l'événement en direct. Vous pouvez retrouver la retransmission de l'évènement sur Facebook : <https://fb.watch/gSKCIhaCFG/>

Agir contre le Dénier de Justice



C'est sous cet intitulé, « Agir contre le Dénier de Justice », que le CFDA et la Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED), ont lancé une campagne qui s'est déroulé du 29 août au 4 septembre à Paris.

Au cours de divers évènements (conférences, rassemblements, expositions, projections), le CFDA a porté au-devant de la scène la cause des disparus en Algérie.



Chaque événement de la campagne a réuni en moyenne 60 personnes, ce qui représente environ 430 personnes ayant montré leur soutien et leur engagement, par leur participation physique, contre le déni de justice et pour la lutte contre les disparitions forcées. Chaque événement était innovant et distinct, réunissant chaque jour un public différent. Au rassemblement du mardi 30 août sur la place de la République, nos organisations ont eu l'honneur de compter sur la présence du Président d'Amnesty France, Monsieur Jean Claude Samouiller.

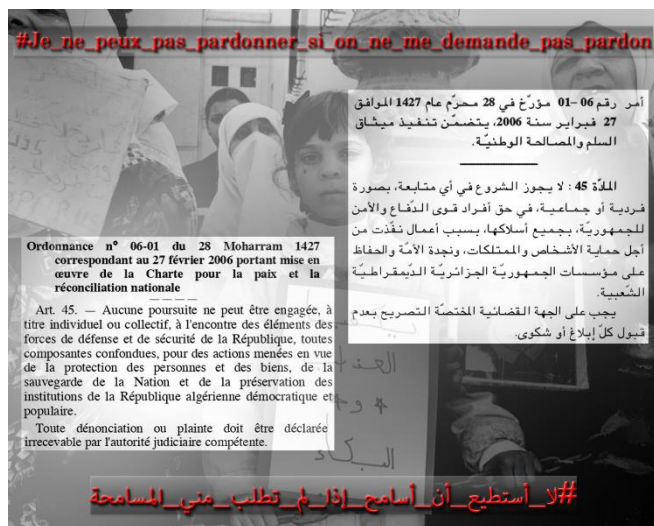


Nassera Dutour, présidente de la FEMED et du CFDA, a notamment été interviewée par les chaînes de télévision Al Magharibia et Dima, qui ont diffusé des émissions spéciales en vue de la

journée internationale des victimes de disparition forcée.

#je ne peux pas pardonner si on ne me demande pas pardon

Après la campagne « Agir contre le déni de justice », le CFDA et SOS Disparus se sont investis dans le lancement d'une campagne électronique. Cette campagne menée sous le slogan "#je_ne_peux_pas_pardonner_si_on_ne_me_demande_pas_pardon" a été lancée sur les réseaux sociaux (facebook, instagram et twitter) pour dénoncer la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale lors de son 17^{ème} anniversaire, le 29 septembre dernier. Pour rappel, cette charte a nié aux familles de disparus leur droit à connaître la vérité sur le sort de leurs êtres chers et à obtenir justice pour les préjudices qu'elles ont subis, en jugeant irrecevable toute plainte visant les « éléments des forces de défense et de sécurité de la République, toutes composantes confondues, pour des actions menées en vue de la protection des personnes et des biens, de la sauvegarde de la Nation et de la préservation des institutions de la République algérienne démocratique et populaire ». Cette charte menace également d'emprisonnement « quiconque utilise ou instrumentalise les blessures de la tragédie nationale pour porter atteinte aux institutions de la République algérienne ».



Ainsi SOS Disparus est convaincu que cette charte pour la paix et la réconciliation nationale ne peut constituer une base solide pour une vraie réconciliation, prélude d'une transition vers une paix solide et durable.

Le CFDA et SOS Disparus ont une nouvelle fois appelé le gouvernement algérien à respecter enfin le droit des victimes, en ouvrant des enquêtes efficaces et effectives pour faire la lumière sur le sort de toutes les personnes disparues et en poursuivant et jugeant les responsables de ces violations graves des droits de l'Homme.

La campagne a duré une semaine et fut l'occasion de rendre hommage à la lutte des mères et pères que la mort a emportés avant que la vérité sur le sort de leurs enfants disparus n'ait éclaté au grand jour.

Une délégation de la FEMED et du CFDA en mission de plaider à Genève

Le 22 et 23 septembre 2022, la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) était en mission de plaider à Genève dans le cadre de la 51^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme.



Nassera Dutour, présidente de la FEMED et du CFDA, a eu le plaisir de rencontrer divers acteurs onusiens afin de discuter de la situation actuelle des disparitions forcées et des droits humains en Algérie, mais aussi au Maroc, en Irak, en Turquie, en Lybie, en Egypte et au Liban.

Dans ces pays, des centaines voire des milliers de cas de disparitions forcées ont été recensés. Encore sans réponse, les familles de victimes, par la voix de la FEMED, luttent pour que Vérité et Justice leur soient rendues.

La délégation de la FEMED a eu l'honneur de rencontrer : la mission permanente des États Unis aux Nations Unies, le rapporteur spécial sur l'indépendance des avocats et des juges, l'officier des droits humains, bureau Afrique du Nord/

Moyen-Orient, le comité des disparitions forcées, la rapporteuse spéciale sur la violence faite aux femmes, ses causes et ses conséquences, le rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, le groupe de travail contre la détention arbitraire, la mission permanente de la France aux Nations Unies, l'officier des droits Humains, section Etat de droit

et démocratie et le Groupe de Travail contre les disparitions forcées.

Cette mission de plaidoyer avait notamment pour objectif de rencontrer ces acteurs de l'ONU afin de discuter de la situation des droits de l'Homme en Algérie, en vue de son examen périodique universel par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies qui aura lieu en novembre prochain.

Revue de presse :

Août

[Revue de presse – Août 2022](#)

Septembre

[Revue de presse – Septembre 2022](#)

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : +33 9 53 36 81 14



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)